

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: BG-Sweetscent

Type(s) de produit: TP19 - Répulsifs et appâts

Numéro de l'autorisation: FR-2023-0003

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0028983-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

BG-SWEETSCENT
BG-MOZZIBAIT
BIOGENTS MÜCKENLOCKSTOFF
BG-HOMESCENT

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Biogents AG
	Adresse	Weißenburgstr. 22 93055 Regensburg Allemagne
Numéro de l'autorisation	FR-2023-0003	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0028983-0000	
Date de l'autorisation	27/01/2023	
Date d'expiration de l'autorisation	01/07/2032	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Biogents AG
Adresse du fabricant	Weißenburgstraße, 22 93055 Regensburg Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Biogents (Lager), Kremser Straße, 9 93055 Regensburg Allemagne
	Franz Käsbaauer Lohnverpackungen GmbH Bahnhofstraße, 82 92533 Wernberg-Koebnitz Allemagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1421 - Acide lactique
Nom du fabricant	Carl Roth GmbH & Co. KG
Adresse du fabricant	Schoemperlenstraße 3-5 76185 Karlsruhe Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	An der Mole 5 D-76187 Karlsruhe Allemagne
Substance active	1421 - Acide lactique
Nom du fabricant	Sigma-Aldrich
Adresse du fabricant	3050 Spruce Street 63103 Saint Louis États-Unis
Emplacement des sites de fabrication	5485 County Road V WI 53085-2814 Sheboygan Falls États-Unis
Substance active	1421 - Acide lactique
Nom du fabricant	Neofroxx
Adresse du fabricant	Marie-Curie-Str. 3 64683 Einhausen Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	PENTA s.r.o., Radiová 1122/1, Praha 10 102 00 Praha République tchèque
Substance active	1421 - Acide lactique
Nom du fabricant	Acros Organics BVBA
Adresse du fabricant	Janssen Pharmaceuticalaan 3a 2440 Geel Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Janssen Pharmaceuticalaan 3a 2440 Geel Belgique

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide lactique		Substance active		200-018-0	0,98

2.2. Type de formulation

GR - Granulés

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

--

Conseils de prudence

--

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Attractant pour les moustiques tigres

Type de produit

TP19 - Répulsifs et appâts

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Attractant pour moustiques.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Aedes albopictus
Nom commun: Moustique tigre asiatique
Stade de développement: Adultes

Domaine d'utilisation

Intérieur
Extérieur

Intérieur
Extérieur

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Sachet de granules placé dans un piège à moustiques.
Description détaillée:

	Sachet contenant des granulés placés dans un piège à moustiques avec ventilateur.
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: - Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Un sachet contenant 13g de granules par piège avec ventilateur.</p> <p>Un sachet peut être utilisé en continu et doit être remplacé par un nouveau sachet après 8 semaines.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Professionnel</p> <p>Grand public (non professionnel)</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Sachet thermoscellé (Spunbound HDPE): 13,0 g de produits par sachet</p> <p>Pochette thermoscellée (Film composite en aluminium (PET12/ALU8/PE80)) : 1 sachet contenu par pochette. 150 x 210 mm</p>

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Respecter les instructions d'utilisation.
- Retirer le sachet blanc (contenant les granulés attractifs) de l'emballage et le placer à l'intérieur du piège à moustiques avec le ventilateur.
- Les pièges doivent être munis d'un ventilateur pour assurer une efficacité/diffusion suffisante du produit.
- Ne pas ouvrir le sachet blanc.
- Les moustiques tigres asiatiques seront attirés après que le piège avec le ventilateur a été allumé et placé correctement (voir "Placement du piège").
- Le piège et le ventilateur doivent fonctionner en continu avec le BG-Sweetscent à l'intérieur pour être efficace jusqu'à 8 semaines.
- Une distance entre les pièges supérieure à un rayon de 20 m est recommandée en fonction du comportement et de la biologie des moustiques. Une densité de pièges plus élevée est indiquée uniquement si le niveau d'infestation est élevé.

5.2. Mesures de gestion des risques

Se laver les mains après manipulation.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Si un avis médical est nécessaire, garder l'emballage ou l'étiquette du produit à portée de main.
- EN CAS D'INHALATION : En cas de symptômes, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver la peau à l'eau. En cas de symptômes, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : En cas de symptômes, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact, s'il y en a et qu'elles sont faciles à enlever. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : En cas de symptômes, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Éliminer le contenu/emballage conformément aux règles de tri locales.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Conserver uniquement dans son emballage d'origine.
- Garder l'emballage hermétiquement fermé et le stocker dans un endroit bien ventilé, frais et sec.
- Ne pas ouvrir l'emballage avant le moment de l'utilisation.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux non ciblés/animaux domestiques.
- Tenir à l'écart de la nourriture, des boissons et des aliments pour animaux.
- Durée de conservation : 24 mois

6. Autres informations

-